

Titre de la recherche	Phonurgia Recherche-action sur l'environnement sonore Budget : 63 000 euros TTC subvention Ministère de la culture
Titre de la manifestation	Phonie Cité <i>Conception et fabrication de l'espace sonore public, Quand l'aménageur et le concepteur sonore se rencontrent...</i> Budget : 175 000 HT recherche de partenaires en cours
Durée de la recherche	24 mois à partir de mars 2006
Période de la manifestation	De mai à septembre 2008 préfiguration en novembre 2007 lors des Nicephore days
Désignation et adresse du mandataire	ACIRENE TRAITEMENT CULTUREL ET ESTHETIQUE DE L'ENVIRONNEMENT SONORE Site: www.acirene.com N° SIRET : 332 920 842 00017 N° SIREN : 332 920 842 N° URSSAF : 710 101 889 1111 Code APE : 913 E N° TVA : FR 01 330292 08 42 Agrément de formation : 267 100 59271 16, rue de la Motte 71100 CHALON/SAONE FRANCE Tél: 03 8548 1769 Fax: 03 8593 6927 contactus@acirene.com
L'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Cécile Regnault (responsable scientifique) architecte ingénieur ENSAIS, Maître assistante à l'Ecole d'Architecture de Lyon, chercheur au CRESSON, chargée de projet à l'ACIRENE cecile.regnault@wanadoo.fr • Catherine Avenirin (co-responsable) chercheur, architecte libéral catherine.avenirin@grenoble.archi.fr • Amphoux Pascal, Contrepoint, chercheur CRESSON, Professeur à l'Ecole d'Architecture de Nantes (expert) • Elie Tête, concepteur d'environnements sonores, directeur de l'ACIRENE (expert) • Yvain Bornibus, galeriste, La vie des Formes (expert) • Jean-Jacques Benaily, compositeur, CRMD chalon, CNMD Lyon (expert)
Résumé du projet	<p>Le projet de recherche <i>Phonurgia</i> interroge directement les expériences professionnelles <i>in situ</i> et l'expérimentation concrète de projets sonores dans l'espace public, par le biais d'installations éphémères, conçues comme de véritables manifestes pour l'ouïe <i>via</i> la création d'une <i>manifestation culturelle</i> grand public (Phonicité).</p> <p>L'originalité du projet tient à la fois à sa thématique et à son mode d'organisation pluridisciplinaire. Il est demandé à un couple de concepteurs : un professionnel du son (concepteur sonore, designer sonore, plasticien du son, musicien, compositeur, preneur de sons, ...) d'une part, et un professionnel de l'espace (paysagiste ; architecte, urbaniste, géographe...) d'autre part, de concevoir l'aménagement éphémère d'un espace public.</p> <p>Le territoire d'expérimentation retenu est la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon.</p> <p>Ce croisement de compétences vise à faire avancer la problématique de l'environnement sonore, à savoir les qualités audibles des espaces habités vus non plus sous l'angle de la nuisance mais aussi à partir de l'invention.</p> <p>Ce sont à la fois l'écoute croisée, la combinaison de deux savoir-faire professionnels trop rarement réunis et la multiplicité des équipes qui vont fabriquer la véritable interdisciplinarité de ce projet.</p> <p>Les résultats visés par la recherche peuvent se résumer en quatre points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élargir la connaissance historique sur l'art sonore en milieu urbain, - analyser les conditions de la commande, - comprendre les difficultés à passer de l'éphémère au pérenne en matière d'aménagement, - analyser l'ordinaire sonore des lieux publics.